

10 Septembre 2020

Réaction de Total au rapport d'Oxfam: Aller plus loin dans un dialogue constructif

Total remercie Oxfam de lui avoir donné la possibilité de faire part de ses commentaires sur le rapport d'Oxfam concernant l'étude d'impact sur les droits humains qu'elle a du projet l'oléoduc de pétrole brut en Afrique de l'est.

Total apprécie également le dialogue avec Oxfam ces dernières années qui s'est traduit par plusieurs rencontres en France, en Ouganda et en Tanzanie et aussi par de nombreux échanges de questions et réponses par écrit. Total a également eu l'occasion de commenter le projet de rapport qui lui a été transmis le 27 juillet 2020.

Total reconnaît la valeur de l'approche communautaire adoptée par Oxfam dans cette évaluation car elle est complémentaire de l'engagement et de la concertation avec les communautés impactées qui contribue à la méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux et sociétaux de ses projets. Total souhaite poursuivre le dialogue avec Oxfam en vue de renforcer l'ambition de Total sur certains points et d'échanger sur les bonnes pratiques. Certaines recommandations sont utiles et seront prises comme bases de progrès.

Dans la mise en œuvre de sa stratégie environnementale et sociale, Total respecte et va au-delà des exigences des législations ougandaise et tanzanienne conformément aux bonnes pratiques de l'industrie internationale, y compris les standards de performance en matière de santé et de sécurité de l'IFC l' (Société financière internationale membre du groupe de la Banque mondiale). Total utilise son influence, lorsque c'est possible, pour s'assurer que tous les acteurs impliqués dans le projet adoptent les meilleures pratiques.

Des recommandations utiles ont été proposées par Oxfam dans le rapport, la plupart se reflétant déjà dans les nombreuses initiatives mises en œuvre par Total, en relation avec le projet. Cependant, Total est en désaccord avec certaines des déclarations faites dans ce rapport et note qu'une partie de nos points n'a pas été prise en compte. La liste non-exhaustive de points suivante est particulièrement préoccupante:

Protection des droits humains

Total regrette que ce rapport amalgame dans sa descriptions les différents projets gérés par différents acteurs et ne distingue pas le rôle de chacun dans le temps. Les insinuations concernant les violations des droits humains dans les districts d'Hoima et Buliisa autour du lac Albert sont particulièrement préoccupantes. Ces allégations ne sont pas fondées et semblent se rapporter à des allégations remontant à des événements antérieurs, au début des opérations de Total. Total nie fermement toute implication

dans des violations des droits humains et regrette profondément que le rapport puisse créer des doutes à ce sujet. De plus, Total n'a pas connaissance que le gouvernement ougandais ait reconnu des violations des droits humains en rapport aux projets Tilenga ou Kingfisher.

Loi sur le devoir de vigilance

Concernant les références du rapport à la loi française sur le devoir de vigilance, Total tient à préciser que cette loi impose aux grandes entreprises françaises de mettre en place et de mettre en œuvre de manière efficace un plan de vigilance interne (ci-après «Plan de vigilance»), avec des mesures raisonnables pour identifier et prévenir les risques qui pourraient avoir des impacts graves sur les droits humains et sur l'environnement résultant de leurs activités, de celles des entreprises qu'elles contrôlent et de celles des sous-traitants et fournisseurs avec lesquels elles entretiennent une relation commerciale établie. Le plan de vigilance et un rapport de leur mise en œuvre doivent être inclus dans le rapport annuel de gestion des entreprises. Le Plan de Vigilance de TOTAL SE est mis à jour annuellement, La dernière version figure dans le rapport annuel de 2019, daté du 20 mars 2020. Son rapport de mise en œuvre 2019 comprend un chapitre dédié à la mise en œuvre du plan dans les projets EACOP et Tilenga.

Consultation des parties prenantes

Total estime que le rapport ne reconnaît pas l'approche structurée adoptée par Total dans son engagement au niveau communautaire. Bien qu'il ne puisse pas prétendre avoir atteint chaque membre des communautés impactées, Total a consacré beaucoup de temps et de ressources pour identifier les impacts potentiels du projet EACOP et à définir les mesures à mettre en œuvre pour les minimiser et y répondre.

L'étude *Environmental and Social Impact Assessment* (ESIA) du projet EACOP est le résultat de quatre années de travail itératif réunissant différentes expertises et un processus d'approbation par les autorités ougandaises et tanzaniennes. Les étapes de concertation pendant toutes les études techniques, sociales et environnementales ainsi que l'engagement des équipes d'EACOP sur le terrain ont impliqué la participation de 58 000 personnes, plus de 3 100 réunions le long du tracé du futur pipe (600 en Ouganda et 2 500 en Tanzanie). Sur le terrain, 30 agents de liaison communautaires (CLO ou Community Liaison Officers) recrutés localement ont été déployés pour maintenir un dialogue permanent avec les communautés locales, recueillir leurs préoccupations, y répondre et les tenir informées.

Bien que le projet reconnaisse que les perceptions des communautés ne correspondent pas toujours à ses messages, il eût été plus constructif que le rapport reconnaisse les contributions du projet et aide Total à améliorer à l'avenir la compréhension du projet par les communautés du Projet.

One of the key issues faced by the EACOP project and which is a direct cause of many of the issues raised by OXFAM in the context of land acquisition is project delays, not all of which are within the direct control of Total and its partners. Considerable efforts have been made to maintain contact and communicate the situation to affected households, and to ensure that they continue using their land for farming and grazing. Total is committed to continue and reinforce such efforts.

Cadre des mesures d'indemnisation

Le projet a été conçu avec le souci primordial de minimiser et d'atténuer les impacts sur les communautés locales et en particulier sur la nécessité de relocaliser les foyers. Pour l'acquisition des terrains nécessaires, un cadre équitable d'indemnisation et de relocalisation a été établi selon les normes de l'IFC (International Finance Corporation, une organisation de la Banque mondiale), normes reconnues comme étant les meilleures pratiques et validées par les autorités. L'indemnisation est proposée pour atteindre la valeur de remplacement totale. D'autres mesures d'accompagnement telles que l'offre de logements de remplacement et l'accès aux programmes de moyens de subsistance sont prévues une fois lors de phase de mise en œuvre du projet. L'un des enjeux majeurs du projet EACOP, qui est une cause directe de nombre des problématiques soulevées par Oxfam dans le cadre de l'acquisition de terrains, est le retard du projet, qui ne sont pas toutes sous le contrôle direct de Total et de ses partenaires. Des efforts considérables ont été faits pour maintenir le contact et informer les foyers concernés de la situation, et pour s'assurer qu'ils continuent à utiliser leurs terres pour l'agriculture et le pâturage. Total s'engage à poursuivre et à renforcer ces efforts.

« Des promesses en l'air sur toute la ligne »

A plusieurs reprises, le rapport et son Executive Summary utilisent le slogan «*Empty Promises Down the Line*», et un vocabulaire similaire qui peuvent faire douter de la véracité des engagements pris par Total et ses partenaires en matière de droits humains. Ce type de communication ne reflète pas la réalité des moyens considérables qui ont été mis en œuvre pour s'assurer que le projet respecte ses engagements.

Environnement

Concernant les problèmes environnementaux potentiels, Total reconnaît la nature sensible de nombreuses zones impactées par le projet, notamment le Parc national de Murchison Falls et le site de Murchison Falls-Albert Delta listé comme site Ramsar. Total s'engage à appliquer les meilleures pratiques internationales (conformément aux normes de performance d'IFC) en complément des réglementations nationales pour gérer les impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

En ce qui concerne les risques d'incidents liés à la sécurité et à l'environnement, le rapport Oxfam reconnaît qu'il existe deux phases distinctes dans la vie d'un projet : la construction et l'exploitation. Les risques liés à ces deux phases sont différents. Dès les premières étapes de la conception du projet EACOP ils ont été identifiés et pleinement évalués. Les actions à entreprendre face à ces risques sont mises en œuvre au rythme de l'avancement du projet. Par exemple, l'un des risques pendant la phase de construction concerne les accidents de transport routier. Si ces risques et ces différentes phases ont été et sont toujours expliqués aux communautés, Total reconnaît qu'il est difficile pour les personnes de les appréhender pleinement car elles ne sont pas familiarisées avec ces activités. Total comprend également l'inquiétude actuelle des communautés. Des campagnes d'information spécifiques impliquant les entreprises contractées et les communautés locales sont prévues en amont et pendant la phase de construction. Elles aideront à une meilleure compréhension et devraient permettre de répondre aux préoccupations.

Une des suggestions d'Oxfam est que le projet EACOP n'est pas préparé à une fuite majeure d'hydrocarbures, et qu'aucune information n'a été communiquée à ce sujet. Total tient à préciser que les risques potentiels de fuites d'hydrocarbures ont été pleinement pris en compte lors de la conception du projet et que toutes les mesures nécessaires sont prévues pour minimiser ces risques identifiés, y compris la possibilité d'isoler des tronçons de l'oléoduc afin d'éviter toute fuite majeure, ce qui est peu probable compte tenu de la nature du pétrole. Jusqu'au démarrage des opérations, les installations du pipeline sont dites « froides » et ne contiennent aucun hydrocarbure. Pour cette raison, les plans d'intervention en cas de fuite d'hydrocarbures n'ont pas encore été communiqués aux parties prenantes. Ceci avait été expliqué lors de phase d'échanges avec les parties prenantes. Il était déjà prévu d'élaborer des plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour les communautés, et d'impliquer les parties prenantes dans leur élaboration. Les plans d'intervention en cas de fuite d'hydrocarbures seront finalisés avant la mise en service de l'oléoduc.

De façon générale, Total reconnaît la valeur du rapport d'Oxfam et souhaite maintenir un dialogue constructif sur le projet EACOP. Total accueille et approuve de nombreuses suggestions et recommandations d'Oxfam comme développer la communication et l'accès à l'information, améliorer le niveau de protection des droits des femmes, et mieux échanger avec les communautés sur la façon dont le projet a évalué et traité les scénarios les plus pessimistes lors de la phase de conception.

Bon nombre de ces recommandations ont déjà été identifiées par le projet et leur mise en œuvre a déjà débuté. Total aimerait continuer d'échanger avec Oxfam afin de challenger ses plans d'actions, et de partager avec elle un planning de mise en œuvre des recommandations, en ligne avec les opérations. Total est ouvert au débat en vue d'améliorer ses plans d'action et de partager avec Oxfam les plans correspondant aux recommandations ci-dessus. Première action concrète : dans une volonté de transparence accrue, Total s'engage à publier dans les semaines à venir l'étude d'impact sur les droits humains (Human Rights Impact Assessment) du projet EACOP.